Après le meurtre de Samuel Paty, l'égorgeur de Rambouillet écrit sur Facebook : "Ô les musulmans, maintenant nous allons répondre aux insultes de la France". 2 mois plus tard, il obtenait sa carte de séjour

29/04/2021 à 12h42



Quatre mois avant l'attentat de Rambouillet, la Préfecture du Val-de-Marne avait attribué à Jamel Gorchene, l'assassin, une carte de séjour. Avant d'accorder un tel titre, les services préfectoraux vérifient que la personne ne constitue pas une « menace à l'ordre public ». Dans son cas, aucune alerte n'a été signalée. Malgré les messages inquiétants qu'il publiait sur Facebook.

> *Comment la Préfecture du Val-de-Marne en est-elle arrivée à régulariser (*) un sans-papiers qui diffusait une propagande radicale sur les réseaux sociaux ?*

Jamel Gorchene, ce ressortissant tunisien qui a assassiné une

policière à coups de couteau au commissariat de Rambouillet (Yvelines), s'était vu délivrer un titre de séjour temporaire le 28 décembre 2020, bien après que des premiers messages alarmants avaient surgi sur ses profils en ligne. Le procureur antiterroriste, Jean-François Ricard, l'a d'ailleurs souligné : depuis l'automne, l'assaillant montrait sur son compte Facebook public *« une adhésion à une idéologie légitimant la violence contre ceux ayant offensé le Prophète ».*

Ses messages, visibles par tous – *Marianne* y a accédé sans difficulté – semblent en témoigner. À partir d'avril 2020, il ne publie plus que des prières et des versets coraniques, **tout en suivant de près les prêches radicaux du cheikh Ali al-Qaradaghi, un Qatari de 72 ans proche des Frères musulmans**. Quelques jours après la décapitation de Samuel Paty, il justifie sur le réseau social des violences futures : ***« Ô les musulmans, maintenant nous allons répondre aux insultes de la France et de Macron* contre notre prophète Mahomet »**

(…)

Marianne